ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Saumons dans le Rhin

Question écrite n° 4834

Texte de la question

M. Charles Sitzenstuhl interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée de l'écologie sur les politiques visant au retour des saumons dans le Rhin. Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics, tant au niveau européen que national, favorisent le retour du saumon dans ce fleuve. M. le député souhaiterait connaître le nombre de passes à poissons et ouvrages ayant été construits à cet effet, selon quel calendrier, à quels endroits et pour quels montants. Il souhaiterait aussi savoir si le retour de saumons dans le fleuve a d'ores et déjà été constaté.

Texte de la réponse

La Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) rassemble les pays riverains du Rhin (Allemagne, Pays-Bas, Luxembourg, Belgique, France, Suisse) et a mis en place depuis 2001 de vastes programmes de restauration (« Rhin 2020 », puis « Rhin 2040). La restauration de la continuité écologique constitue l'un des maillons de ce plan. L'objectif est de reconnecter les tronçons restaurés du Rhin ainsi que ses affluents souvent moins anthropisés, et de permettre la libre circulation des espèces piscicoles naturellement présentes sur le fleuve, dont le saumon, mais aussi l'anguille, la truite de mer, l'alose, la lamproie, et de nombreuses espèces de rivière. Dans ce cadre, la France s'est engagée à restaurer la continuité piscicole sur le Rhin franco-allemand. Il s'agit d'un réel défi car en France, 12 centrales hydroélectriques (françaises ou franco-allemandes) sont installées sur le fleuve, dont 8 font obstacles à la circulation des poissons. Dans ce cadre, 6 passes à poissons ont déjà été construites et sont décrites ci-dessous, d'aval en amont. La passe à poissons du barrage franco-allemand d'Iffezheim a été mise en service dès 2000, et a coûté 9 millions d'euros, financés à parts égales par EDF et Energie Baden-Württemberg (EnBW). La passe à poissons du barrage franco-allemand de Gambsheim a été mise en service en 2006 et a coûté 10 millions d'euros, cofinancés par l'Etat français, l'Etat allemand et CERGA (filiale commune d'EDF et EnBW). La passe à poissons du barrage de Strasbourg a été mise en service en 2016 et a coûté 16 millions d'euros, cofinancés par EDF et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. La passe à poisson du barrage de Gerstheim a été mise en service en 2018 et a coûté 15 millions d'euros, cofinancés par EDF et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. La passe à poisson de la petite centrale hydroélectrique franco-allemande de Brisach a été mise en service en 2008. La passe à poisson du la petite centrale K à Village-Neuf a été mise en service en 2016 et a été cofinancée par EDF et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Deux passes à poissons supplémentaires sont en projet ou en construction : la passe du barrage de Rhinau, dont les travaux ont démarré en octobre 2022 et dont la mise en service est prévue pour 2025, et la passe du barrage de Marckolsheim, prévue pour 2026. A noter que des travaux pour favoriser la continuité écologique et le retour des poissons migrateurs ont également été réalisés par les Pays-Bas dans le delta du Rhin (avec en particulier l'ouverture partielle du barrage de Haringvliet en 2018), ainsi que par la Suisse au niveau de la centrale hydroélectrique de Birsfelden qui est équipée d'une passe à poissons. Des systèmes de vidéo-comptage sont installés sur les passes à poissons d'Iffezheim, Gambsheim, Strasbourg, Gerstheim et Kembs. Ces systèmes ont permis de constater le retour de saumons sur le Rhin français, et profitent à de nombreuses autres espèces migratrices figurant également sur la liste rouge de l'UICN. Les résultats des comptages des dernières années

peuvent être consultés sur le site de l'association « Saumon-Rhin », et le Gouvernement encourage à se rapprocher des services régionaux du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (DREAL) ou de l'Office Français de la Biodiversité pour obtenir des éléments de lecture et de contexte sur ces chiffres. A titre d'illustration, entre 2014 et 2020, 70 à 230 saumons par an ont franchis la passe d'Iffezheim, ainsi que, sur cette même période, 5 000 à 113 000 anguilles européennes par an, 20 à 150 grandes aloses par an (deux espèces en danger critique d'extinction), ou encore 30 à 200 truites de mer par an. Il convient de noter que le barrage d'Iffezheim se situe à 700 km de l'estuaire du Rhin, ce qui signifie qu'une partie des saumons et autres espèces migratrices n'arrivent pas jusqu'à ce premier barrage français, entre autres parce qu'elles ont pu bifurquer dans un des affluents du Rhin propice à leur reproduction (la Sieg, par exemple).

Données clés

Auteur : M. Charles Sitzenstuhl
Circonscription : Bas-Rhin (5e circonscription) - Renaissance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4834
Rubrique : Biodiversité
Ministère interrogé : Écologie
Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 24 janvier 2023, page 547
Réponse publiée au JO le : 16 mai 2023, page 4431